

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il faut en faire la demande auprès de son collège qui fournira un dossier complété par le chef d'établissement et le professeur de langue vivante de la classe.

L'admission est connue le jour de l'inscription au lycée en juin/juillet.



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Aucune condition particulière n'est requise hormis une aptitude et une motivation pour les langues et un intérêt manifeste pour l'Histoire et la Géographie.

Même si je n'ai pas un bon niveau, je peux intégrer la section !

QUEL EST LE CURSUS ?

1 enseignement optionnel sur 3 ans

2h par semaine (1h de co-enseignement + 1h DNL)

Des méthodes d'apprentissage différentes et ludiques !!

1 option valorisée dans parcoursup avec même les résultats du bac !!



1 certification en langue reconnue internationalement par l'



UN VOYAGE ?

1 échange avec el Instituto Pilar Lorengar de Saragosse



POURQUOI ?

Pour obtenir un bac avec une mention section euro, l'élève doit obtenir 12/20 dans la langue de la section (moyenne du bulletin) et 10/20 à un examen oral en classe de terminale sur le programme de la DNL (en histoire -géo).